



## RESPONSABLE D'ACTIVITÉS EN ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE (RAEN)

### Présentation :

Cette formation diplômante de Niveau II, s'adresse aux cadres ou futurs cadres de chantier ou de projet, titulaires d'un diplôme de Niveau III (Bac +2). Durant leurs 12 mois de formation en alternance, les élèves apprennent à prévoir, organiser et gérer les activités du chantier (maintenance, logistique, travaux ou démantèlement) au sein d'installations nucléaires en maîtrisant les risques et les délais.

Le RAEN est l'interlocuteur du client à qui il rend compte de l'évolution du chantier. Il est le garant de la qualité, de la sûreté et du respect des normes environnementales dans le cadre des opérations engagées sous sa responsabilité. Il a également une vision des aspects budgétaires.

La formation conduit aux métiers de préparateur, chargé d'affaires, conducteur de travaux, responsable d'interventions.

Entreprises concernées : toute entreprise intervenant en milieu nucléaire (maintenance, travaux neufs, logistique, démantèlement).

### Objectifs :

- Prévoir, organiser et gérer les activités de chantier (maintenance, travaux, démantèlement, logistique) au sein d'installations nucléaires en maîtrisant les risques et les délais.
- Le responsable d'activités (responsable d'intervention, chargé d'affaires, chef de chantier, conducteur de travaux ...) est l'interlocuteur du client à qui il rend compte de l'évolution du chantier.

### Organisation du cursus :

- **12 mois en alternance** école/entreprise (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- **Plus de 3/4 du temps** de présence en entreprise.
- **452h** de formation à l'IRUP.
- **Début des cours en septembre ou en novembre selon profil.**

### Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau III (bac+2) à caractère technique ou industriel avec une expérience ou une formation dans le domaine du nucléaire.
- OU**
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III (bac+2) technique ou industriel. Dans ce cadre, une formation préalable aux métiers du nucléaire sera proposée (2 mois).
- Dans le cadre de la formation continue (salariés) : justifier d'une expérience significative sur sites nucléaires.
- Avoir un casier judiciaire vierge et obtenir un accord de la Préfecture pour entrer sur site nucléaire suite à une enquête du Ministère de l'Intérieur.
- Une visite médicale du travail spécifique sera réalisée.
- **La sélection des candidats sera effectuée sur dossier, tests et entretien**



## Contenu de la formation :

La formation consiste en une approche globale du management d'intervention ou de chantier.

### Formation académique :

- **Formation habilitante** : HN3
- **Conduite de projets** (gestion de projets et d'affaires, planification, législation des contrats)
- **Management** (communication, management et techniques commerciales, gestion de la sous-traitance, négociation)
- **Milieu nucléaire** (arrêts de tranche, management des risques, organisation de la sûreté, gestion des déchets).

### Formation professionnelle :

Mise en situation de management d'intervention ou de chantier.

**Pour les candidats n'ayant aucune connaissance de l'environnement nucléaire :**

### Formation préalable (PPMN) :

- **Formations habilitantes** :  
SCN 1 : Savoir Commun du Nucléaire  
CSQ : Complément Sûreté Qualité  
RP 1 : Radioprotection 1
- **Environnement nucléaire**  
Fonctionnement REP, cycle du combustible, sûreté, sécurité, qualité, radioprotection, gestion de chantier...

## Les + de la filière :

- **Le Pôle Nucléaire** : une filière complète, ouverte à la poursuite d'études, du bac au diplôme d'ingénieur.
- **2 chantiers-école** permettant de réaliser des travaux pratiques.
- **Certifications CEFRI-F et ISO 9001.**
- **Agrément EDF-CIN** (Formation Commune des Intervenants du Nucléaire)
- **Partenariats** avec des acteurs du monde nucléaire : ENEN, I2EN, WIN, SFEN, COPSAR.
- **Mise en relation** entreprises-candidats.
- **96% d'insertion** dans les 6 mois suivants la formation.
- **Référence incontournable** de la formation nucléaire française : + de 1200 personnes formées ou en cours de formation au sein du département nucléaire.
- **Un atelier de 1 200 m<sup>2</sup>**, en partie dédié au nucléaire sur le site du Campus Industriel.
- **Une équipe pédagogique** constituée de donneurs d'ordres capables de retranscrire la politique industrielle des principaux acteurs du nucléaire.



## Validation :

Certification Professionnelle de niveau II (licence, Master 1), enregistrée au RNCP.

## Les + de l'IRUP :

- **7 univers de formations** pour répondre à tous les besoins et à toutes les envies.
- **2 sites** (Site Fraissinette et Campus Industriel : + de 10 000 m<sup>2</sup> dédiés à la formation dont 1 200 m<sup>2</sup> d'ateliers).
- **Plus de 20 ans de savoir-faire** dans le développement et la conduite de formations en alternance.
- **Un service « recrutement » dédié à l'accompagnement et à la recherche d'entreprises d'accueil.**
- Des formations en alternance **conçues et reconnues par les professionnels.**
- Des promotions **à taille humaine** permettant un réel partage d'expériences.
- **Un suivi personnalisé assuré par un double tutorat** (tuteur IRUP issu du monde professionnel + tuteur entreprise).
- Une équipe pédagogique composée **d'enseignants et de professionnels.**
- Des équipements **à la pointe de la technologie** (vidéoprojecteurs, wi-fi, cyber classes...).

## Modalités financières :

- **Frais de traitement de dossier** : 40 € à la charge de l'apprenant (25 € pour les boursiers sur justificatif).
- **Pas de frais de scolarité** : ni dans le cadre du contrat d'apprentissage, ni dans celui du contrat de professionnalisation. Dans le cadre du contrat de professionnalisation : coût de formation à la charge de l'entreprise. Rémunération de l'apprenant selon les règles en vigueur.
- **Pour les salariés dans le cadre de la Formation continue** : nous consulter.



Campus Industriel :

2 rue Copernic  
42100 Saint-Étienne

CONTACT

Aude PATOUILARD  
04.77.46.51.13  
apatouillard@irup.com

